

# L'ÉCOLE DE MAISTRANCE

Avec ses 2 campus situés à Brest et à Saint-Mandrier, l'École de maistrance est la porte d'entrée vers une carrière d'officier marinier dans la Marine nationale. Cette formation sélective s'adresse aux jeunes souhaitant prendre rapidement des responsabilités et acquérir une expertise technique et militaire.

Accueil / L'École de maistrance

## POURQUOI CHOISIR L'ÉCOLE DE MAISTRANCE ?

**Formation rigoureuse** : L'École de maistrance peut s'appuyer sur enseignement structuré, alliant formation militaire, maritime et sportive, leadership et spécialisation technique, qui fera de vous un marin, un chef d'équipe et un technicien.

**Responsabilités et expertise** : Avec près de 48 spécialités proposées, vous deviendrez rapidement un technicien et un chef d'équipe spécialisé dans les domaines tels que :

- Opérations navales (manœuvrier, détecteur anti-sous-marin, timonier, guetteur de la flotte...)
- Énergie et propulsion (mécanicien naval, électrotechnicien...)
- Aéronautique (maintenance des aéronefs, gestion du pont d'envol...)
- Systèmes d'information et de communication (numérique, télécommunications...)
- Sécurité et protection (fusilier marin, marin-pompier...)
- Soutien (gestion et administration, restauration...)

**Avantages concrets** : Dès votre entrée à l'École de maistrance, vous obtenez le statut de militaire (officier marinier, équivalent de sous-officier), avec les responsabilités et les avantages associés. En plus de la gratuité de la formation, vous serez nourri, logé en internat, vêtu en uniforme et rémunéré à hauteur de 1545€ brut par mois.

## LA FORMATION EN DÉTAIL

- **Phase militaire et maritime** : Les 5 premiers mois de votre formation initiale d'officier marinier (FIOM) sont consacrés à l'acquisition des fondamentaux militaires, incluant la discipline, l'esprit d'équipage, la prise d'initiative, la gestion du stress et le dépassement de soi.
- **Phase de spécialisation** : À l'issue de votre FIOM, vous serez formé à votre futur métier au sein d'écoles spécialisées de la Marine nationale, pour une durée allant de 4 à 12 mois selon la spécialité choisie.
- **Engagement professionnel** : En rejoignant l'École de maistrance, vous vous engagez à servir pendant 10 ans dans la Marine nationale. C'est le temps idéal pour vous perfectionner dans votre domaine, obtenir de nouvelles qualifications et monter en grade.



## CONDITIONS D'ADMISSION

- **Prérequis** : Les candidats doivent être âgés de 17 à 30 ans, avoir un niveau scolaire post-Baccalauréat ou plus (premières expériences professionnelles bienvenues), être de nationalité française et avoir un casier judiciaire vierge.
- **Processus de sélection** : La sélection se fait sur dossier, suivi d'un entretien destiné à évaluer votre motivation et de tests sportifs et médicaux pour vérifier votre aptitude.
- **Calendrier des candidatures** : Vous pouvez candidater tout au long de l'année. Vous serez positionné sur une des 7 sessions de recrutement qui ont lieu tout au long de l'année (février, avril, mai, août, septembre, novembre, décembre), entre Brest et Saint-Mandrier. En fonction de votre spécialité, vous pourrez être placé sur une rentrée spécifique.

## APRÈS LA FORMATION

- **Débouchés** : Après votre formation et votre spécialisation, vous serez engagé pour un contrat initial de 10 ans (réductible à 8 ans). Vous encadrerez une équipe et exercerez votre métier en milieu opérationnel.
- **Évolution de carrière** : Après quelques années, vous pourrez accéder à des postes à plus haute responsabilité en évoluant vers des grades supérieurs. Les plus motivés pourront poursuivre leur parcours jusqu'à devenir officier, via un concours interne.





## COMMENT POSTULER ?

- **Candidature** : Rencontrez un conseiller dans le Centre d'Information et de Recrutement des Forces Armées (CIRFA) le plus proche de chez vous pour ouvrir votre dossier.
- **Contact** : Pour plus d'informations, prenez rendez-vous avec un conseiller en CIRFA.
- **Événements de recrutement** : Participez aux sessions d'information et aux journées portes ouvertes pour découvrir l'École de maistrance et échanger avec des officiers marins en activité.

Rejoindre l'École de maistrance, c'est s'engager dans une formation exigeante et valorisante, qui vous ouvrira les portes d'une carrière dynamique au sein des forces de la Marine nationale.

## PRÉSENTATION : ECOLE DE MAISTRANCE

